

FICHE DE CALCUL
REVENUS DES ASSISTANTS MATERNELS AGREES
(joindre une copie de l'agrément)
Un état par enfant

ASSISTANT MATERNEL

Nom et prénom :
 Adresse :

ENFANT GARDE

Nom et prénom de l'enfant :
 Nom et adresse des parents :

<u>Revenus</u>		
Salaires nets + congés payés + indemnités d'absence, de déplacement + CSG et CRDS non déductibles :		A1
Indemnités de nourriture et d'entretien :		A2
TOTAL (A1 + A2)		A3

<u>Nombre de jours de garde de l'enfant</u>		
Nombre de jours de garde d'au moins 8H et de moins de 24H consécutives	jours	B1
Garde de moins de 8H par jour : <u>total annuel des heures de garde effectives</u> = <div style="text-align: center;">8</div>	jours	B2
TOTAL (B1 + B2)	jours	B3
Nombre de jours de garde de 24H consécutives	jours	B4

<u>Calcul de la somme forfaitaire à déduire</u>		
Cas général : 10,15 € x 3 x jours (B3)		C1
Gardes de 24H : 10,15 € x 4 x jours (B4)		C2
Gardes d'enfant handicapé : - cas général : 10,15 € x 4 x jours (B3) - gardes de 24H : 10,15 € x 5 x jours (B4)		C3 C4
TOTAL (C1 + C2 + C3 + C4) à déclarer ligne 1GA ou 1HA		C5

SOMME A DECLARER (cumulée avec d'autres états éventuels), en **ligne 1 AJ à 1 DJ** (employés par une personne morale) **ou en 1AA à 1DA** (employés directement par un particulier)

	€	-		€	=		€
(A3)			(C5)				

Les indemnités maladie et maternité doivent être ajoutées à cette somme.
Les indemnités Pôle Emploi doivent être portées à la ligne 1AP ou 1BP.